



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **JUSTEL Sàrl en liquidation**, 1475 Forel FR, sans adresse
2. Date du prononcé de dissolution: 13.04.2017
3. Suspension de faillite: 14.06.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.07.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: toutes opérations immobilières, fiduciaires, financières, de change, d'organisation de transfert de fonds, de prises de participation dans des sociétés suisses ou étrangères, tous services aux entreprises et aux particuliers, en particulier dans le domaine de la sécurité et la communication au sens large du terme, achat, vente, importation, exportation, fabrication, production et transformation de tous objets, création, acquisition, exploitation de fonds de commerce.
(réf. secteur 4)

Office cantonal des faillites,
M. Tornare, chef de secteur
1700 Fribourg

03595103

